

Règlement

1 - Le Concours Chorégraphique Contemporain est ouvert à toutes Jeunes Compagnies de Danse Contemporaine, ayant une expérience professionnelle de moins de 6 ans.

2 - Les compagnies intéressées doivent renvoyer leur inscription avant le 15/08/2024

- Le bulletin de participation ci-joint, (l'inscription est gratuite)

- Un visuel par lien internet (We Transfert, Vimeo, Youtube...) facilement lisible sur un ordinateur PC ou MAC.

Attention : l'extrait de 8' qui sera présenté lors du concours devra obligatoirement être celui de la pièce ou de l'extrait de la pièce qui figure sur le visuel de sélection.

- Un dossier de présentation de la Compagnie.

Après leur sélection : La musique enregistrée (CD, Clé USB) et le plan lumière simplifié.

3 - Les Compagnies devront présenter une oeuvre originale, d'une durée limitée à 8 mn, avec un minimum de 2 interprètes (pas de solo).

4 - L'ordre de passage sur scène se fera par tirage au sort.

5 - Le Concours aura lieu au Théâtre Municipal de Sens (89100).

6 - Pour chaque Compagnie, une répétition avec placement sur scène aura lieu le samedi 5/10/24 de 9 h à 18 h maxi. Le concours lui-même débutera à 19 h 30.

7 - Des loges équipées ainsi qu'un catering sont prévus au Théâtre pour les danseuses et danseurs et chorégraphes.

8 - Le Jury, composé de professionnels de la danse , prononcera le palmarès et remettra les prix à l'issue des délibérations le soir même. 1er Prix : Prix Résidence / Création Ville de Sens 4000 €, ainsi qu'un accueil au Festival Cadences d'Arcachon, d'une résidence et accompagnement d'une structure type CCN ou Micadances Paris

2ème Prix : Prix du Conseil Départemental de l'Yonne 1000 € ; Prix Résidence Bergerie de Soffin (58) ; Prix La Scène Faramine Pierre Perthuis (89) ; Prix Résidence Centre Culturel Marie-France Meunier (Ferme du Béon) ; Prix du Public. Les membres du jury seront à la disposition des artistes désirant les rencontrer.

9 - Le lauréat du 1er Prix Résidence Création 2024 proposera une pièce chorégraphique originale (création) pour les Synodales d'une durée de 30 à 45 mn, qui sera diffusée en octobre 2025 à Sens et à Arcachon (33) dans le cadre du Festival Cadences en Septembre 2025.



IPNS - Photos non contractuelle - Crédit Arrow studio.fr

29^{ème} Concours Chorégraphique Contemporain Jeunes Compagnies

Théâtre Municipal de Sens

Appel à candidature
Samedi 5 octobre 2024 / 19h30



*Depuis 28 ans qu'existe
le Concours Chorégraphique
Contemporain des
Jeunes Compagnies,
nous avons accueilli de
nombreuses Compagnies dans
les meilleures conditions de
prestations professionnelles.*

*Chaque année, nous
sélectionnons 12 Compagnies,
qui proposent une écriture
chorégraphique originale,
traduite par la qualité artistique
et technique des danseurs.
Le Concours a souvent servi
de tremplin aux Lauréats qui
ont tous confirmé leurs
qualités en se produisant
sur plusieurs scènes
nationales et européennes.*

*Depuis 15 ans, une convention
lie l'association avec la Ville
d'Arcachon en engageant*

*le lauréat dans son
festival Cadences.*

*La présence de
programmateurs dans
le jury facilite
les engagements futurs
des compagnies.*

LAURÉATS

2023 : Compagnie *La Mamma Company*
2022 : Compagnie *3ème Loge*
2021 : Concours annulé
2020 : Concours annulé
2019 : Cie *SAM*
2018 : Cie *IFUNAMBOLI*
2017 : Cie *WAO*
2016 : Cie *Comme Si*
2015 : Cie *KOR'SIA*
2014 : Cie *Gil Carlos Harush*
2013 : Cie *Judith Argamaniz-Lasala*
2012 : Cie *Arthur Bernard Bazin*
2011 : Cie *Adéquate*
2010 : Cie *Guillaume Bordier*
2009 : Cie *KLP*
2008 : Cie *Shonen*
2007 : Cie *In-SENSO*
2006 : Cie *C dans C*
2005 : Cie *Ezio Schiavulli*
2004 : Cie *Reveida*
2003 : Cie *David Drouard*
2002 : Les Ballets de la Parenthèse
2001 : Cie *Gianni Joseph*
2000 : Cie *Pas Data*
1999 : Cie *Aloïs*
1998 : Cie *Incanto*
1997 : Cie *Faizal Zeghoudi*
1996 : Nathalie Pueblier
1995 : Brigitte Dumez

PRESIDENTS DU JURY

2023 : Petter Jacobsson	2010 : <i>Blanca II</i>
2022 : Richard Flahaut	2009 : <i>Abou Lagraa</i>
2019 : Yuval Pick	2008 : <i>Sylvain Groud</i>
2018 : Eric Lamoureux	2007 : <i>Daniel Conrod</i>
2017 : Kader Attou	2006 : <i>Régis Obadia</i>
2016 : Michel Kelemenis	2005 : <i>Michel Kélémenis</i>
2015 : Brigitte Lefèvre	2004 : <i>Claude Brumachon</i>
2014 : Thierry Malandain	2003 : <i>Maryse Delente</i>
2013 : Bruno Bouché	2002 : <i>Thierry Malandain</i>
2012 : Emilio Calcagno	2001 : <i>Gilbert Mayer</i>

APPEL A CANDIDATURE INSCRIPTION

à retourner avant le 15/08/2024 :

LES SYNODALES . Dominique Pechiné . 2 rue Albert Einstein . 89100 SENS

Tél. 06 76 08 58 02 . e-mail : synodales4@orange.fr

Nom de la Compagnie

Nom du responsable

Adresse

Code Postal Ville

Tél. fixe Mobile

E-mail

Chorégraphe

Musique, titre(s) et compositeur (s)

Titre de la Chorégraphie (8 minutes maximum)

Nom des danseurs (seuses)

.....

.....

.....

.....

Organisation : Association Synodales . Ville de SENS - 89100

Direction Artistique : Yvon Demol, Danseur Opéra National de Paris